

# femmes

## EN RÉSISTANCE

RD CONGO

LES FEMMES  
FACE  
AUX VIOLENCES  
SEXUELLES

FRANCE

DEBOUT ET  
SOLIDAIRES  
CONTRE  
LA PRECARITÉ

RENCONTRE

JODY WILLIAMS  
PRIX NOBEL  
DE LA PAIX



# LE POUVOIR A-T-IL UN SEXE ?

5 - 19 OCTOBRE 2012

QUINZAINE POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES  
EN RHÔNE-ALPES, AVEC DES DÉBATS,  
DES EXPOSITIONS, DES SPECTACLES...

ELLE  
avec le soutien du magazine ELLE

RhôneAlpes Région

**B**ien des femmes demeurent, encore aujourd'hui, à l'écart de la vie économique, politique et sociale de leur pays. Elles sont plus vulnérables à la pauvreté, aux crises économiques, à l'absence d'éducation, aux guerres, aux épidémies ou à la violence ordinaire. Comme le soulignait l'ethnologue et résistante Germaine Tillon, "les femmes restent à bien des égards une colonie des hommes". D'où l'impérative nécessité d'informer sans relâche, sur la palette grandissante des violences subies par les filles, les mères, les épouses, les sœurs, ici et ailleurs, pour sensibiliser et mobiliser. La vigilance doit être de mise partout, comme le démontre une fois de plus l'actualité française, avec la récente abrogation de la loi sur le harcèlement sexuel par le Conseil Constitutionnel.

Ce magazine entend également témoigner de l'engagement de femmes qui rappellent avec force que les sociétés sont mixtes et que leur Histoire se conjugue au féminin comme au masculin, aujourd'hui comme hier. Montrer les luttes, les contributions, parfois les sacrifices de personnalités emblématiques ou d'inconnues, pour la survie, la dignité, la démocratie ou la justice. Mettre en avant celles qui ne reculent pas, qui s'attaquent avec courage et avec une détermination sans faille

à tous les maux de la société qui les entoure. Parler aussi, dans notre pays, des initiatives en matière d'égalité, de lutte contre les violences, qu'il s'agisse de politiques publiques ou d'actions mises en place par les associations, par des enseignants, alors que les crédits dévolus aux droits des femmes semblent en danger.

**"Donner un espace à celles qui résistent. Parce que leur sortie de l'ombre est essentielle sur la voie de l'égalité."**

Pourquoi cette ligne éditoriale ? Pour tenter de contrer, même modestement, l'image des femmes offerte par les grands médias où moins de 24 % de l'information leur est consacrée. Si l'on regarde de plus près, c'est encore pire : elles sont souvent cantonnées à des thèmes dits "féminins" ou décrites dans leurs relations familiales. Lorsqu'elles sont exposées en tant qu'actrices de faits,

c'est surtout en tant que victimes, histoire d'appuyer sur la touche émotion des lecteurs ou des téléspectateurs, restant dans cette représentation-cliché qui pose "la" femme en perpétuelle victime, voire en minorité à protéger. Il faut chercher parfois longtemps pour trouver celle qui lutte, qui est engagée, voire même simplement celle qui travaille, qui dirige. Celle qui agit. Alors que leur mise en lumière est déterminante pour briser les stéréotypes qui enferment les femmes et les hommes parce qu'elle offre d'autres sources d'identification pour les jeunes filles, mais aussi pour les garçons. Aujourd'hui encore, l'invisibilité médiatique des femmes agissantes constitue une véritable entrave à la construction des plus jeunes.

La volonté de ce magazine trimestriel est de donner cet espace à celles qui résistent, souvent dans l'adversité. Parce que leur sortie de l'ombre est essentielle sur la voie de l'égalité. Parce que Jody Williams, Aung San Suu Kyi, Justine Masika Bihamba et toutes celles qui font progresser le monde, d'un petit pas, localement, ou d'une révolution, au niveau planétaire, ouvrent des voies qu'il convient de suivre. Parce qu'elles sont de formidables modèles d'engagement. Parce qu'elles sont la démonstration éclatante de l'inconséquence d'une domination masculine qui ne fabrique que des perdant-e-s.

Nathalie Cayuela,  
Directrice de publication



1<sup>ER</sup> AVRIL 2012**AUNG SAN SUU KYI EST DEVENUE DÉPUTÉE**

On attendait une victoire aux élections législatives partielles, ce fut un triomphe pour Aung San Suu Kyi.

Après plus de quinze ans passés en prison ou en résidence surveillée, "the Lady" a rallié plus de 82 % des suffrages de sa circonscription, malgré les fraudes avérées du pouvoir en place.

Le soir du scrutin, la joie était indescriptible parmi la population birmane, sentant la fin de vingt années de dictature militaire et les prémisses de la démocratie. Prenant la parole, l'icône de la paix déclarait que la route était encore longue pour le pays et que ses premières priorités seraient de faire régner l'état de droit en Birmanie et de mettre fin aux guerres ethniques qui rongent le nord du territoire.

Le 2 mai 2012, Aung San Suu Kyi prêtait enfin serment devant le Parlement birman à Naypyidaw.

Les prochaines élections générales se tiendront en 2015, pour un rendez-vous avec le rêve de millions de Birmans : voir la dame de Rangoun prendre définitivement la tête d'un pays libre.

**6 LONGUE DISTANCE**

L'actualité des femmes en résistance à travers le monde

**12 REPORTAGE D'AILLEURS**

RD Congo : les femmes du Kivu face aux violences sexuelles

**27 RENCONTRE**

Jody Williams, Prix Nobel de la Paix

**30 REPORTAGE D'ICI**

La Maison des femmes de Saint-Martin-d'Hères

**38 ALENTOURS**

L'actualité d'ici des femmes engagées

**41 PLEIN CADRE**

Chloé Authelet, une voix citoyenne

PHOTOGRAPHIES / En Une : Pierre-Yves Ginet ; Page 4 : Soe Than Win/AFP ImageForum ; Page 6 : Mark Wilson/Getty Images/AFP ImageForum, Syrian Center for Media/AFP ImageForum ; Page 7 : DR, DR, Denis Bochkarev ; Page 8 : Duan Zhuoli/Syogoc/AFP ImageForum, STR/AFP ImageForum ; Page 9 : Tricia Wang, Farouk Batiche/AFP ImageForum, Glenna Gordon/New Narratives/CNW Group ; Page 10 : Raymond Roig/AFP ImageForum, Stéphane de Sakutin/AFP ImageForum, Frederick Florin/AFP ImageForum ; Page 11 : Joe Raedle/Getty Images/AFP ImageForum, Shah Marai/AFP ImageForum, Toussaint Kluiters/ANP /AFP ImageForum ; Page 27 : Prakash Singh/AFP ImageForum ; Page 28 : Pierre-Yves Ginet ; Page 29 : Orlando Sierra/AFP ImageForum ; Pages 30 à 37 : Pierre-Yves Ginet ; Page 38 : François Guillot/AFP ImageForum ; Page 39 : DR (haut), Kristof Van Accom/Belga/AFP ImageForum (bas) ; Page 40 : DR ; Pages 41 et 42 : Pierre-Yves Ginet ; Page 43 : DR ; 4e de couverture : Bibliothèque Marguerite Durand/Roger-Viollet.

Magazine trimestriel "Femmes en résistance", n°0, paru en juin 2012 - Date de bouclage : 25 mai 2012.

Edité par l'association Femmes ici et ailleurs : 20, rue de la Rize - F-69003 Lyon - Tél. 04 37 43 02 35 - Présidente : Nathalie Cayuela

Dépôt légal : xxxxx - ISSN en cours. Numéro de Commission paritaire en cours.


Prix de vente France métropolitaine : 5,90 euros. Abonnement 1 an France métropolitaine : 23,60 euros.

Ce magazine contient un bulletin d'abonnement à "Femmes en résistance".

Magazine imprimé en France par IDMM - 6A, rue des Aulnes - 69410 Champagne-au-Mont-d'or

Directrice de la publication : Nathalie Cayuela / Ont participé à ce numéro : Nathalie Poirot, Anaïs Boisson, Lucie Canal, Léopoldine Garry, Florence Mouflet, Françoise Kayser.

Rédaction : femmesenresistance.infos@gmail.com / Abonnements : femmesenresistance.magazine@gmail.com

 Fan page Femmes en résistance magazine

 <http://femmesenresistancemag.wordpress.com>

| ÉTATS-UNIS

## Une échographie avant d'avorter

Sur fond de campagne électorale, le débat entre les défenseurs et les opposants du droit à l'avortement fait rage. La Virginie vient de porter un sale coup aux féministes américaines : à partir du 1<sup>er</sup> juillet, la loi imposera aux femmes désirant avorter de se soumettre à une échographie. Ceci pour les "aider à prendre une décision bien informée". Ce sera ainsi le huitième État à imposer cette procédure. Tarina Keene, directrice de l'organisation Nara, pro-avortement, en Virginie prévient que son groupe compte bien faire entendre sa voix et poursuivre son travail : "Nous avons organisé de nombreux rassemblements. Au-delà de cette loi, les habitantes de Virginie se heurtent à des règles très restrictives limitant les services d'avortement. Les cliniques et centres spécialisés doivent désormais satisfaire les mêmes exigences que les hôpitaux. Les charges financières que cela impose vont contraindre un grand nombre de centres à fermer. Pour l'instant, l'essentiel de nos démarches vise à la sensibilisation et à la mobilisation du public. Le 15 juin, il y aura un vote par une assemblée minée par les anti-avortement. Nous avons d'ores et déjà appelé au rassemblement. Et même si nous n'en attendons pas grand-chose, nous poursuivrons !"

Aux Etats-Unis : 32 Etats ne remboursent plus l'avortement ; dans 46, les centres de santé peuvent refuser de le pratiquer ; dans 19, les conseils relatifs "aux risques de cancer du sein, de souffrance du fœtus, ou de dépression en cas d'avortement" sont obligatoires...



| SYRIE

## La blogueuse contre Bachar



Militante des droits humains, avocate et féministe, Razan Ghazzawi blogue depuis 2009. Signant de son vrai nom, elle n'hésite pas à aborder des sujets tabous dans ce pays tels que la cause palestinienne, l'homosexualité ou les dérives de la Syrie.

Mars 2011 marque un tournant dans sa vie, comme pour beaucoup de ses concitoyens. Elle relaie alors les événements du soulèvement syrien et les ripostes sanglantes du régime en place. Razan Ghazzawi assaille de critiques le gouvernement de Bachar el-Assad. Rapidement, elle devient l'une des cibles prioritaires du maître de Damas. La blogueuse est placée plusieurs fois en détention depuis décembre 2011. Accusée, avec d'autres journalistes de "possession de documents interdits en vue de leur distribution", elle comparaitra prochainement devant un tribunal militaire, à Damas et encoure jusqu'à cinq ans de prison.

| OUGANDA

## Des poitrines contre la violence policière

Le 20 avril 2012, une manifestation d'opposition se déroulait à Kampala, la capitale. Dès qu'Ingrid Turinawe, présidente de la Ligue des femmes du Forum pour le changement démocratique, l'une des personnalités politiques clés d'Ouganda, est arrivée sur place, des policiers se sont précipités pour l'interpeller. L'un d'entre eux a intentionnellement agrippé et comprimé son sein droit pour lui faire mal. Le porte-parole de la police ougandaise a d'abord nié les faits, arguant que l'arrestation avait été faite par une policière. Sa déclaration a poussé la chaîne NTV Uganda à diffuser la séquence, qui a ensuite été postée sur internet, provoquant l'indignation de nombreuses Ougandaises.

Suite à cet incident, des féministes ont investi la rue en soutien-gorge, pour manifester leur colère, allant à la rencontre des forces de l'ordre. Six d'entre elles ont fini au commissariat. Leur action a cependant porté ses fruits : le débat a fait rage pendant des jours à Kampala et le policier qui a agressé Ingrid Turinawe aurait été suspendu de ses fonctions.

| COLOMBIE

## Monica Roa et les entêtées de Bogota



En 2006, des organisations colombiennes de défense des droits des femmes ont intenté une action en justice devant la Cour Constitutionnelle. Monica Roa et les féministes de l'ONG Women's Link Worldwide (WLW), à Bogota, ont été les fers de lance de cette démarche, qui a conduit à la légalisation – limitée – de l'avortement. Dans un pays paralysé par l'influence de l'Église catholique, cette reconnaissance constituait une grande victoire. Six ans plus tard, très peu de femmes ont recours à l'avortement légal et on dénombre toujours des centaines de milliers d'interruptions de grossesse clandestines. L'avortement demeure la troisième cause de mortalité maternelle. Alors, Monica Roa et le WLW travaillent d'arrache-pied pour promouvoir l'existence de cette loi, contraindre les docteurs, pour la plupart réticents, à s'y soumettre et lutter contre la stigmatisation des femmes, encouragée de facto par l'Église. Comme avant 2006, les militantes de Bogota doivent faire face au harcèlement, aux menaces de mort, aux cambriolages. Le 7 mai, un coup de feu a été tiré sur les bureaux de WLW, alors que l'équipe était en réunion. Monica Roa et ses amies vivent dans la peur. Mais elles poursuivent plus que jamais leur nouvelle campagne d'information.

| ISLANDE

## Un modèle à suivre



Vigdís Finnbogadóttir est la première femme au monde à avoir été élue Présidente de son pays au suffrage universel direct. C'était en 1980.

Trente-deux ans plus tard, les Islandais pourraient bientôt mettre à la tête de leur pays une femme... enceinte. Le jour de son dépôt de candidature, Thora Arnórsdóttir, journaliste, était enceinte de sept mois. Le bébé est annoncé pour la fin mai, un mois avant les élections fixées au 30 juin. Avec le nouveau venu, la famille recomposée de la candidate comptera six enfants. Son compagnon, également journaliste, s'est mis en disponibilité pour assumer le quotidien de la tribu. Et du côté des électeurs islandais, la maternité de Thora Arnórsdóttir ne semble pas les inquiéter, puisqu'elle récolte 57 % des intentions de vote. La suite à la fin du mois de juin, à l'issue du scrutin, car malgré son retard dans les sondages, Ólafur Ragnar Grímsson, Président du pays depuis 1996, paraît toujours en passe d'être réélu. Mais quoiqu'il advienne, l'Islande, c'est beau comme un rêve d'égalité.

| RUSSIE

## Pussy Riot : le poil à gratter punk anti-Poutine



Cagoules, robes et collants colorés, guitares électriques, poings levés. Les photographies des Pussy Riot sur la place Rouge ont fait le tour de la planète. Le groupe punk, formé en septembre 2011, marie féminisme, engagement politique et action artistique. Dénonçant le sexisme de la société russe, le pouvoir corrompu, l'absence de libertés et la violation des droits des minorités sexuelles, les jeunes femmes se sont fait connaître par leurs concerts improvisés dans des lieux publics souvent improbables. Parmi leurs messages : "La Russie a besoin du fouet féministe", "Poutine, tu flippes ta race"... Le 21 février 2012, Pussy Riot organise une "prière punk" à la cathédrale du Christ Saint-Sauveur, à Moscou, pour dénoncer la relation "trop étroite" entre l'Église et le Kremlin. La performance dure quelques minutes avant que les jeunes femmes soient évacuées, sans heurt. En mars, suite à cette action, Maria Alekhina, Nadejda Tolokonnikova et Ekaterina Samoussevitch, membres du groupe, sont interpellées par la police et écrouées, en attendant leur procès pour "atteinte grave à l'ordre public et hooliganisme", une infraction passible de sept ans de prison.

L'affaire a fait grand bruit en Russie et suscité un débat inédit sur les liens entre Église et pouvoir. Une partie de la communauté orthodoxe russe crie au sacrilège et au blasphème. D'autres appellent à la clémence, jugeant la peine démesurée au regard des faits. Un avis largement partagé par l'opinion publique russe et par la communauté européenne. Quoi qu'il advienne, les Pussy Riot ne sont plus seulement des sales gosses. Elles doivent être considérées comme des prisonnières d'opinion.



| ARABIE SAOUDITE

## Des Saoudiennes aux JO de Londres : oui mais...



Trois pays n'ont jamais envoyé d'athlètes féminins aux JO : le Qatar, le Brunei et l'Arabie saoudite. Pour le Qatar, le gouvernement a annoncé la venue d'une délégation féminine. Le

Brunei a un autre problème : cet État de 350 000 habitants peine à recruter des athlètes de haut niveau, hommes ou femmes...

Reste le cas de l'Arabie saoudite. En avril 2012, le chef du Comité olympique saoudien, le prince Nawaf Ben Fayçal confirmait l'absence de femmes athlètes dans la délégation envoyée à Londres. En novembre dernier, cette décision avait déclenché les protestations des associations de défense des droits des femmes, dont la Ligue du droit international des femmes et le Lobby européen des femmes, qui exigeaient l'exclusion de ce pays à cause d'une discrimination incompatible avec la charte olympique. Sur la base de ce texte, l'Afrique du Sud avait été exclue pendant trente ans pour cause d'apartheid. Face à la pression internationale, le prince a annoncé que les expatriées saoudiennes seront autorisées à participer, à condition que la charia (loi islamique) soit respectée. La première élue devrait être Dalma Rushdi Malhas, une cavalière de dix-huit ans, qui étudie à l'université de Londres. Mais se posera sans doute la question du respect de la loi islamique en vigueur dans le royaume wahhabite, incompatible avec les règles des Jeux, à commencer par les questions vestimentaires. Ceci dit, Londres verra donc sans doute, pour la première fois dans l'Histoire, une Saoudienne participer aux JO. Le symbole sera, c'est certain, fortement médiatisé. Mais il conviendra de ne pas oublier le quotidien des concitoyennes de cette cavalière.

| CAMBODGE

## Somaly Mam, militante controversée

Vendue à un bordel alors qu'elle n'était qu'une enfant, Somaly Mam est devenue l'un des visages les plus connus de la lutte internationale contre l'esclavage sexuel. Mais ses méthodes sont loin de faire l'unanimité. Dernier fait d'armes, elle a laissé un journaliste du New York Times, Nicholas Kristof, raconter, en direct, une descente dans un bordel du nord du Cambodge, effectuée par la police et des militants de son association. "Les filles sont sauvées, mais elles ont encore peur. Les plus jeunes ont l'air d'avoir 13 ans, amenées depuis le Vietnam par des trafiquants", a écrit le lauréat du prix Pulitzer, connu pour son engagement en faveur des droits humains. Des commentaires qui ont soulevé des critiques concernant le consentement des adolescentes. Mais pour Somaly Mam, à la tête de la fondation AFESIP (Agir pour les femmes en situation précaire), les projecteurs pointés sur la traite des êtres humains grâce à ces opérations l'emportent sur les risques. AFESIP assure avoir participé au sauvetage d'environ 7.000 filles et femmes au Cambodge, Laos et Vietnam depuis 1997.

| ISRAËL

## "Marche des salopes" à Jérusalem



Les "slutwalk" ont été lancées à Toronto, en avril 2011. Pour réagir aux propos d'un policier canadien qui conseillait aux "femmes ne souhaitant pas être agressées d'éviter de s'habiller comme des salopes", des femmes ont investi la rue, certaines vêtues de façon provocante. Les participantes entendaient protester contre les paroles expliquant le viol par l'apparence des femmes. Des marches similaires ont été organisées dans de nombreuses villes à travers le monde : Wellington, New Delhi, Philadelphie, Séoul, Sydney, Washington, Paris, Berlin...

En Israël, après Haïfa et Tel-Aviv, des dizaines de femmes, parfois en tenue très légère, ont envahi, le 4 mai dernier, les rues de Jérusalem. Dans cette capitale où vit une importante communauté juive ultra-orthodoxe, dont certains membres stigmatisent et insultent parfois les femmes qu'ils jugent vêtues de façon indécente, le défilé de shorts, mini-jupes, décolletés et nombriels apparents n'est pas passé inaperçu. Dans le cortège, certains ont remarqué une femme, dont la tenue n'avait rien de choquant, qui portait une pancarte sur laquelle on pouvait lire : "J'étais habillée comme ça le jour où vous m'avez jeté des pierres".

| CHINE

## L'avocate des expulsés de Pékin encore incarcérée



Le 7 avril 2011, la police chinoise arrêta Ni Yulan, avocate emblématique du droit au logement, pour la troisième fois en dix ans. Son mari, également militant, était aussi interpellé. Leur procès, le 29 décembre 2011, a été une parodie de justice et les accusations portées ont été jugées "fallacieuses" par Amnesty international. La sentence est tombée le 10 avril 2012 : Ni Yulan a été condamnée à deux ans et huit mois de prison pour avoir "troublé l'ordre public et détruit la propriété privée et publique". Dong Jiqin a lui écopé de deux ans de réclusion. Ni Yulan lutte contre les expulsions forcées en Chine. En 2002, en représailles, les autorités annulèrent sa licence professionnelle. La même année, en détention, ses geôliers lui brisèrent les pieds et les rotules. Depuis, Ni Yulan est clouée à un fauteuil roulant et souffre de problèmes respiratoires chroniques. Malgré le harcèlement, les tortures, la détention, l'avocate demeure la figure de la résistance des populations modestes face aux démolitions imposées par le régime, dans la capitale chinoise.

| ALGÉRIE

## Élections : le bond des femmes



Les élections législatives du 10 mai 2012 marquent une avancée énorme dans la parité hommes-femmes. Alors qu'en 2007, seuls 8 % des députés étaient des femmes, elles sont désormais plus de 31 %. A contrario, les formations islamistes ont reculé, à contre-sens de la vague religieuse qui avait envahi les parlements régionaux, dynamités par le Printemps arabe. Deux dossiers importants attendent les députées algériennes : la réforme du code de la famille, qui relègue la femme au rang de mineure juridique et la criminalisation de la violence domestique. Elles devront aussi œuvrer pour rétablir la confiance du peuple envers ses élus, dans un pays où la défiance est la règle.

| LIBÉRIA

## Excision : la loi du secret



"Tu en paieras le prix". Voici le type de réactions suscitées par la journaliste Mae Azango le 8 mars 2012, lorsque le quotidien Front Page Liberia publie son article sur l'excision. Depuis, malgré les menaces pesant sur elle et sa fille, Mae Azango refuse d'abandonner le combat. Elle est décidée à poursuivre ce qu'elle a entamé : dénoncer une pratique ancrée au plus profond de la culture libérienne et défendue surtout par les femmes. Son article met en avant les graves conséquences que l'ablation du clitoris, pratiquée sur plus de 58 % des Libériennes, entraîne chez les jeunes filles. Quelques jours après sa publication, des groupes de femmes se sont rendus à Monrovia dans le but d'exciser de force la fille de Mae Azango. Bien que ce rituel soit le fruit d'une société patriarcale, ce sont aujourd'hui les femmes qui cherchent à défendre corps et âme ce secret. Le 13 mars, le Comité pour la protection des journalistes, basé à New York, a fait parvenir une lettre à Ellen Johnson Sirleaf l'appelant à assurer la sécurité de Mae Azango. La réponse de la Présidente du Libéria, Prix Nobel de la Paix et notamment connue pour son engagement dans la défense des droits des femmes, se fait toujours attendre. Cependant, le ministre de l'Information, Lewis Brown, reconnaît l'importance de la liberté de la presse et la nécessité de protéger la journaliste. Cette dernière, quant à elle, ne faiblit pas : "L'excision est une violation des droits humains qui doit être abolie. Il ne s'agit plus de culture ni de tradition."

**"Les femmes nous ont si souvent donné des exemples de courage et d'abnégation contre la violence et au service de la lutte contre l'impunité et de la justice sociale."**  
Martin Schulz, Président du Parlement européen

| ESPAGNE

## Des amendes pour les prostituées et les clients



Depuis 2010, toutes les municipalités catalanes ont interdit la prostitution sur les routes locales, exception faite de Barcelone, qui devrait statuer en fin d'année. Dans les jours qui viennent, la Generalitat de Catalogne adoptera une loi visant à entraver l'exercice de la prostitution sur les bords des routes : les prostituées et leurs clients seraient conjointement verbalisés et fichés. L'amende pourrait atteindre 30 000 euros en cas de récidive et d'acte commis en bord de route, dans un endroit jugé dangereux pour la circulation.

Cette décision est la dernière étape en date d'évolutions législatives entamées en 2006, avec le mandat de Montserrat Tura, alors ministre de l'Intérieur de la Generalitat. Malgré les nombreuses réticences de l'assemblée et du gouvernement catalans, cette femme avait élaboré des réformes législatives sur la prostitution, visant à combattre les réseaux de trafic de femmes et aider les victimes immigrées. Ces réformes tentent de contrer, avec pour le moment de faibles résultats, le boom du business de la prostitution en Catalogne, la quasi-totalité de cette explosion étant liée à la traite de femmes étrangères. Deux problèmes sont particulièrement pointés du doigt par les ONG engagées sur ce terrain : le vide juridique espagnol, qui ne pose de facto que peu de limites à l'exercice de la prostitution et le tourisme sexuel ponctuel, en particulier français, de nombreux groupes traversant la frontière pour se rendre dans les bordels du nord de la Catalogne.

| MALAWI

## Une féministe à la tête du pays



Après la mort, le 6 avril, du président du Malawi, Joyce Banda est devenue la deuxième femme à présider un pays africain, après la Libérienne Ellen Johnson Sirleaf. Comme le prévoient les institutions nationales, la Vice-présidente est devenue chef de l'État et le restera jusqu'aux élections de 2014.

Ayant vécu les violences conjugales, Joyce Banda s'est fait connaître au début des années 1990 en lançant un programme pour l'émancipation des femmes. Championne nationale de l'égalité femmes-hommes, modèle pour son combat féministe dans une société dominée par les hommes, elle a créé une fondation, qui vise la libération des femmes par l'éducation des filles.

Depuis son arrivée à la tête du pays, Joyce Banda, a déjà annoncé vouloir abolir les lois qui condamnent les relations homosexuelles, allant ainsi à l'encontre de la tendance actuelle en Afrique.

| ÉGYPTE

## La prison pour Asmaa Mahfouz ?



Asmaa Mahfouz, connue pour sa lutte contre Hosni Moubarak pendant les révoltes du Printemps arabe, a été condamnée, début mai 2012, à un an de prison. La militante a écopé de cette peine pour avoir "battu" un homme, près du bureau du procureur, dans le cadre du procès sur les violences entre Coptes et soldats.

Les avocats d'Asmaa Mahfouz ont rapidement fait appel de ce jugement. L'association égyptienne des droits humains, Arabic Network for Human Rights Information, a estimé que cette décision de justice, pour des faits improbables, constituait un "retour aux condamnations politisées contre les militants de l'opposition".

Asmaa Mahfouz est devenue célèbre en 2011, en diffusant une vidéo exhortant les Égyptiens à manifester. Son engagement ne s'est pas arrêté avec le soulèvement de la place Tahrir : en août 2011, la justice militaire l'accusait d'avoir diffamé sur les réseaux sociaux le très controversé Conseil suprême des forces armées. En octobre dernier, le Parlement européen décernait son prix Sakharov pour la liberté de l'esprit à cinq militants du Printemps arabe, dont Asmaa Mahfouz.

| CUBA

## Les Dames en blanc bâillonnées



À quelques heures de la visite du Pape, du 26 au 28 mars 2012, les militants des droits humains n'étaient pas légion à battre le pavé cubain. Mais il en fallait davantage pour arrêter les Dames en blanc, prix Sakharov 2005. Épouses, mères ou sœurs d'opposants, de journalistes, militants des droits humains ou membres de partis politiques interdits, emprisonnés par le régime castriste, ces femmes réclament inlassablement leur libération. Depuis 2005, elles manifestent tous les dimanches dans les rues de La Havane. Tolérées par les autorités en temps normal, ces femmes ont fait l'objet d'une réception musclée le dimanche 18 mars, le gouvernement ayant souhaité écarter tous les agitateurs du champ des caméras : soixante-sept Dames en blanc ont été interpellées par la police. Relâchées quelques heures plus tard, les militantes apprenaient que le Vatican n'envisageait aucune rencontre avec des opposants politiques. Malgré la pression et la déception, elles ont à nouveau manifesté, le dimanche 25 mars, mais ont décidé d'en rester là et de ne pas sortir pendant le séjour de Benoît XVI.

| AFGHANISTAN

## Prison pour les bourreaux de Sahar Gul



Début janvier, Sahar Gul, quinze ans, est retrouvée en état de choc dans le sous-sol de la maison de son mari, où elle était enfermée depuis cinq mois. Son cauchemar a commencé peu de temps après son mariage forcé. Sa belle-famille l'a enfermée, car elle refusait de se prostituer. Puis la jeune fille a été privée d'eau et de nourriture, battue, torturée. Son beau-père, sa belle-mère et sa belle-sœur ont été interpellés. Son beau-frère et son époux, militaire, sont en fuite.

Accusés de tortures, le tribunal de Kaboul a condamné les prévenus à dix ans de prison. À l'annonce du verdict, certaines associations féministes ont fait part de leur déception et de leur décision de faire appel. Jointe au téléphone, Shoukria Haidar, fondatrice et présidente du mouvement féministe Negar, nous a déclaré : "La société afghane a tant de lacunes. Il faut bien se rendre compte que réussir à traîner ces personnes devant la justice et que les coupables soient condamnés, c'est très positif. Si nous multiplions les condamnations, cela permettra de faire sortir de l'ombre tous les cas similaires dont on ne parle jamais. Et nous espérons que ce jugement fera jurisprudence."

| BOSNIE

## Le criminel de Srebrenica face aux rescapées de Bosfam

Le procès de l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic, 70 ans, s'est ouvert le 16 mai 2012 à La Haye devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Arrêté un an plus tôt en Serbie après avoir échappé pendant seize ans à la justice, il est accusé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre lors de la guerre de Bosnie. Il serait le principal responsable du massacre de Srebrenica en juillet 1995, où 8.000 hommes et garçons musulmans ont été tués par les forces serbes de Bosnie.

Une vingtaine de mères et veuves d'hommes et garçons assassinés ont fait le déplacement et se sont rassemblées devant le TPIY. Parmi elles, Munira Beba Hadzic, qui a perdu ses plus proches parents, tués par les milices placées sous les ordres de Ratko Mladic. Elle a créé l'association Bosfam dont le siège est à Tuzla, ville où se trouvent la plupart des réfugiés. Mais nombre de ces femmes sont revenues vivre à Srebrenica et l'association a choisi d'y ouvrir un centre. Là, des dizaines de femmes viennent, pour travailler dans l'atelier de tissage, se connecter à Internet, boire un café, discuter... Ce sont des survivantes bosniaques, mais aussi des femmes serbes isolées, des réfugiées qui vivent dans les centres collectifs. "Ces femmes bosniaques et serbes tricotent ensemble. Elles se lient d'amitié. C'est notre plus belle victoire. Notre volonté de justice n'a rien à voir avec un désir de vengeance", commentait Munira Beba Hadzic devant le TPIY. À quelques mètres de là, lors de l'audience initiale, Ratko Mladic rejetait en bloc tous les chefs d'accusation.





**RD Congo**  
**Les femmes**  
**du Kivu face aux**  
**violences sexuelles**

**REPORTAGE DE PIERRE-YVES GINET**





Depuis 1998, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre de conflits complexes, multiples et interminables. Selon de nombreux observateurs, ces guerres, qui auraient coûté la vie à quelque 5,4 millions de personnes, sont les plus meurtrières depuis la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, la catastrophe humanitaire vécue par les habitants de cette région des Grands Lacs se déroule dans l'indifférence quasi générale. Au Kivu, épicerie des conflits, les femmes subissent particulièrement cette tragédie : le viol est utilisé comme arme de guerre par les différents protagonistes depuis de nombreuses années. Selon l'ONU, plus de deux cent mille cas de violences sexuelles ont été enregistrés dans cette seule région. La réalité va bien au-delà et l'ampleur statistique est accentuée par l'horreur des témoignages : des dizaines de milliers de femmes, âgées de quelques mois à plus de quatre-vingts ans, ont été mutilées des suites des tortures subies. Nombreuses sont celles à avoir été en plus abandonnées par leur mari et à être rejetées socialement.

Pour les auteurs des crimes, l'impunité est la règle. Les autorités interpellent peu, la justice congolaise condamne rarement, les peines ne sont jamais exécutées. Le message d'immunité s'est propagé au sein de la population, dans une société où les conditions de vie des femmes étaient déjà préoccupantes. Aujourd'hui, selon les ONG de terrain, même si la cruauté des agressions n'a rien de comparable avec les attaques des groupes armés, la plupart des viols sont le fait de civils. Afin de lutter contre cette pandémie, des dizaines de millions de dollars sont engloutis chaque année au Kivu, dans des programmes menés par des centaines d'ONG et institutions locales et internationales. Pour elles, l'engagement contre les violences faites aux femmes apporte souvent l'assurance de financements. Sur le terrain, le résultat de ces actions demeure globalement médiocre, si l'on se place du côté des femmes et si l'on tient compte de l'investissement réalisé.

Exception faite des structures médicales, aujourd'hui, au Kivu, seules quelques organisations congolaises, le plus souvent à majorité féminine, luttent efficacement pour ces victimes. Malgré des moyens limités, de rares ONG locales

gèrent même cette problématique dans toutes ses composantes. Exemple majuscule de ces associations de terrain, la Synergie des femmes pour les victimes de violences sexuelles, fondée par Justine Masika Bihamba. Ce collectif de trente-cinq organisations, présentes sur tout le territoire du Nord-Kivu, sait identifier les victimes puis les prendre en charge sur le plan médical, chirurgical, psychologique, social et juridictionnel ; dans le cadre de l'accompagnement de ces femmes, l'organisation travaille à leur autonomisation financière à long terme, permettant à des centaines de familles, souvent monoparentales, de survivre. La médiation familiale, suite aux abandons conjugaux, fait également partie de leurs activités.

Depuis 2003, la Synergie a traité plus de dix mille cas. Son efficacité s'explique notamment par la volonté de sa fondatrice d'intégrer dans son équipe, des femmes de terrain ayant été elles-mêmes victimes : une vingtaine de conseillères, sur les trente-cinq que compte l'organisation, ont été violées pendant le conflit armé ; la plupart ont été prises en charge par la Synergie, qui les a aidées à se reconstruire, avant de les former à l'accompagnement des victimes. Ces actrices, bien implantées dans leur localité, font preuve d'un engagement hors du commun, malgré les risques encourus.

Enfin, Justine Masika Bihamba et ses cadres sont omniprésentes sur les terrains de la sensibilisation des populations et communautés et du lobbying auprès des autorités locales, nationales et internationales.

La fin du calvaire des femmes du Kivu passe bien entendu par l'arrêt complet et réel des hostilités, le désarmement des groupes rebelles armés, le reflux des miliciens étrangers et la maîtrise de l'armée congolaise recomposée. La fin de l'impunité généralisée pour les auteurs de viols est également une voie nécessaire. Des solutions complémentaires sont énoncées par les spécialistes de la géopolitique locale. Mais à très court terme, une aide internationale, ciblée davantage vers quelques rares ONG congolaises féminines, permettrait à des milliers de femmes du Kivu, victimes de violences sexuelles, de croire à nouveau au futur.



Le bureau du tribunal de Bweremana. L'impunité due à l'état de décrépitude de la justice congolaise est l'un des fléaux qui expliquent le nombre de viols commis chaque année, tant par les militaires que par les civils. Le taux de condamnations est alarmant et aucune peine prononcée n'est exécutée. | Bweremana

Pages précédentes : Rose Ketwanga, conseillère psychosociale de la Synergie depuis 2003, dans son bureau de GESOM (Groupe d'entraide et de solidarité médicale), une structure médicale et d'hospitalisation généraliste, spécialisée dans le traitement des traumatismes et pathologies liés aux violences sexuelles. Le rôle essentiel de "Maman Rose" est l'accompagnement psychologique des victimes : "La plupart sont traumatisées, elles ont toujours peur, l'inquiétude ne les quitte pas et surtout, elles ont une absence totale d'estime personnelle. Beaucoup ont été rejetées par leur communauté, par leur mari. Mon travail est de leur redonner du courage, du cœur et confiance en elles-mêmes." | Goma





J. a été victime des groupes armés pendant le conflit. Infectée par le virus du sida, elle vit seule avec ses enfants. Outre les douleurs psychologiques et physiques, elle est rejetée par sa communauté. J. a trouvé refuge auprès de la Synergie. Elle est très active au sein d'un des groupes d'entraide. Les séances de thérapie collective et la compréhension mutuelle lui sont primordiales. | Nord-Kivu



Page de gauche

La maison d'écoute de Shasha possède une chambre pour l'hébergement d'urgence. La pièce est occupée par F., seize ans. Violée il y a deux ans, l'adolescente avait été prise en charge par la Synergie. Dans le courant de la même année scolaire, F. a de nouveau été agressée. Enceinte suite à ce second viol, elle a donné naissance à cet enfant, à la santé précaire. Toujours effrayée, mais avec une grande volonté d'avancer, F. participe à toutes les activités du réseau. | Shasha

Dans une maison de Buganga, un infirmier de la clinique mobile de GESOM ausculte une habitante des hauts plateaux. Un mois auparavant, elle était enlevée par des miliciens Hutu rwandais. Violée, elle est restée séquestrée pendant plusieurs jours. Elle souffre d'une infection vaginale aigüe, mais surtout de malnutrition chronique. | Buganga





Des enfants dans la maison d'écoute de Buganga. La plupart sont orphelins d'au moins un parent ou nés des viols subis par leur mère. Outre l'aide à la survie de ces familles, la Synergie permet la scolarisation de plus de quatre cents enfants. | Buganga



Denise Siwatula, avocate et conseillère juridique de la Synergie rencontre Liberata Buratwa Rubumba, administratrice du territoire de Rutshuru, pour aborder le problème de l'impunité des auteurs de violences sexuelles. L'avocate soulignera la qualité de l'écoute de cette personnalité, l'une des rares dirigeantes politiques de la province à être sensible à cette question qui ronge le Kivu. | Rutshuru



Médiation familiale dans une maison d'écoute. Deux conseillères de la Synergie reçoivent un couple séparé depuis l'agression de l'épouse. Le viol provoque la honte de la victime et la stigmatisation sociale. Le mari devient la risée de la communauté. Les épouses sont souvent abandonnées.

Le processus de médiation familiale s'étale en général sur plusieurs années. Le taux de réussite de ces actions reste faible et peu d'hommes acceptent le processus. | Buganga



Devant la maison d'une conseillère de la Synergie, des femmes attendent une consultation avec l'infirmier de la clinique mobile de GESOM. À chaque déplacement, la demande des populations locales est très forte ; ce jour, seules quinze femmes ont été examinées sur la trentaine présente. | Buganga



Justine Masika Bihamba, fondatrice et coordinatrice de la Synergie. Pour beaucoup, elle incarne la lutte contre les violences sexuelles au Nord-Kivu. Son engagement contre l'impunité et celui de ses animatrices ne sont pas sans risques. Justine Masika Bihamba en a payé le prix fort : il y a quelques années, des militaires ont séquestré et agressé ses enfants ; sa fille cadette a subi des violences sexuelles. | Buganga





Dans le village de Karuba, Florence Masika, conseillère de la Synergie, conduit une séance de prévention sur les violences sexuelles. La sensibilisation des populations, des institutions et des leaders d'opinion est un des volets majeurs de travail de l'organisation. Florence Masika est très efficace dans cet exercice, parvenant à faire évoluer un auditoire parfois peu enclin à modifier ses croyances séculaires. Nombre de chefs coutumiers nient toujours l'existence de ces violences. | Karuba



Page de droite  
Antoinette Machozi, conseillère du groupe de Mukunga. Un groupe de rebelles a violé toutes les femmes de son village. "Je fais partie des victimes. Aujourd'hui, j'en parle librement et surtout, j'agis. J'ai retrouvé mon sourire. Ça me donne la force de vivre et d'aider celles qui ont connu la même épreuve. Je travaille pour les autres, comme les autres ont travaillé pour moi. C'est tout."  
Sur les trente-cinq conseillères que compte la Synergie, une vingtaine d'entre elles sont d'"anciennes" victimes de viols. | Mukunga

Les femmes du groupe d'entraide de Mukunga cultivent leur champ, mis à leur disposition par la Synergie. La production est gérée en commun. L'autonomisation des femmes est l'un des axes majeurs de travail des dirigeantes de la Synergie. Dans ce groupe, certaines femmes apportent aujourd'hui l'essentiel des revenus du ménage. | Mukunga









## La RDC et les provinces du Kivu

Avec près de 72 millions d'habitants, le pays le plus peuplé de la francophonie compte la quatrième population d'Afrique. L'ancien Congo belge a obtenu son indépendance en 1960. Aussi appelé "Congo-Kinshasa", pour le différencier de la République du Congo voisine ("Congo-Brazzaville"), l'ex-Zaïre du Général Mobutu est le deuxième plus vaste pays du continent. Le fleuve Congo est le cœur du territoire. Le nord du pays offre un des plus grands domaines de forêt équatoriale au monde. Ses hauts plateaux, au sud et à l'est, foisonnent de gisements miniers, qui font de la RDC une région au potentiel insoupçonné, particulièrement attractive pour les entreprises et spéculateurs internationaux. Outre le cuivre, le diamant, l'or et l'uranium, parmi d'autres, le sous-sol congolais est riche de coltan, un minerai, qui entre dans la fabrication des téléphones portables. Malgré cette abondance minière, l'économie du pays repose surtout sur l'agriculture. Joseph Kabila est de fait la tête de la RDC depuis l'assassinat de l'ancien président, son père, Laurent-Désiré Kabila. Désigné en 2001 par l'entourage présidentiel pour combler

la vacance du pouvoir, Joseph Kabila a été enfin élu, une première fois en 2006, puis réélu en 2011.

Le Kivu est une région de l'est du pays, mais aussi un lac situé à la frontière entre la RDC et le Rwanda. Territoire administrativement scindé en deux provinces, le Nord-Kivu (capitale : Goma) et le Sud-Kivu (capitale : Bukavu) rassemblent plus de 10 millions d'habitants. Sur le sol du Kivu, se trouvent des frontières avec le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie. C'est dans cette région que se concentre l'essentiel des guerres et massacres, depuis 1998.

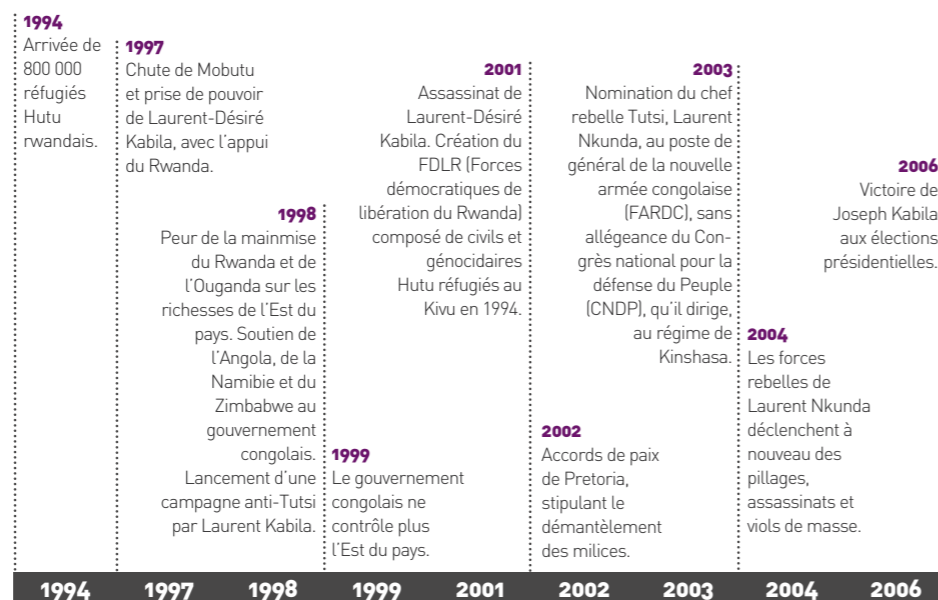


## Le conflit le plus meurtrier depuis la Seconde Guerre mondiale

Parfois décrit comme la première guerre mondiale africaine, le conflit en République démocratique du Congo aura impliqué sept pays. De nombreuses raisons, souvent complexes, sont avancées pour expliquer l'origine de cette guerre. Parmi ces causes, on retrouve les séquelles du génocide rwandais de 1994, des contentieux liés à l'eau, à l'accès et au contrôle des considérables gisements de minerais disponibles dans la région, ainsi que diverses luttes de pouvoir, plus personnelles qu'idéologiques. Cette guerre est depuis toujours alimentée et supportée financièrement par des entreprises nationales et internationales, intéressées par l'issue du conflit.

Depuis le début des hostilités, en 1998, 5.4 millions de Congolais seraient morts du fait de la guerre. L'immense majorité de ces décès est due à des causes non-violentes, comme la malaria, des diarrhées, des pneumonies et la malnutrition.

Dans des conditions de paix, toutes ces maladies auraient pu être traitées. Les enfants, qui représentent 19 % de la population, comptent pour 47 % des personnes décédées. On dénombre toujours quelque 1.5 million de déplacés internes ou réfugiés, bien que la plupart aient déjà rejoint leur village ou ville d'origine, du fait des accords de paix de 2008 et de la diminution des violences. Bien qu'officiallement, le conflit soit terminé, chaque mois, des milliers de personnes meurent encore à cause des combats et des pillages, perpétrés par les divers groupes armés.



## Le viol en RD Congo

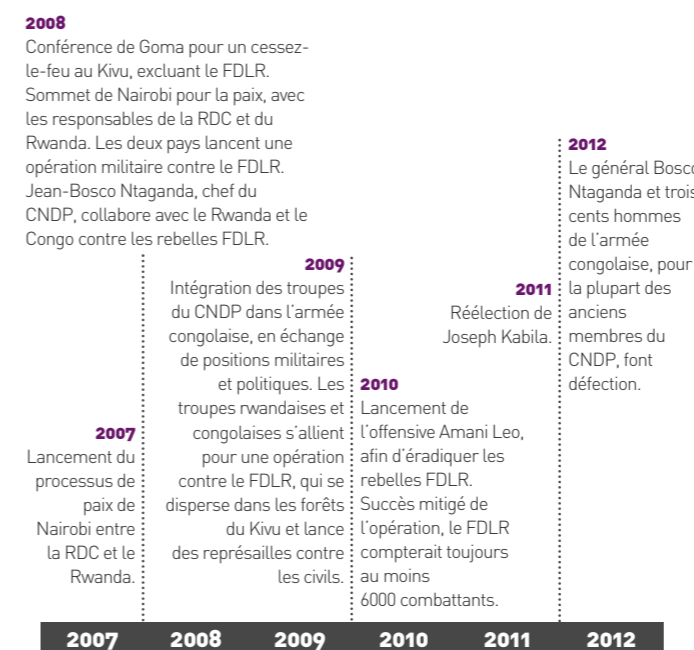
Le viol est depuis longtemps une "arme de guerre" utilisée de manière massive et systématique, par toutes les parties au conflit. Au plus fort des combats, s'en prendre aux femmes est un moyen de terroriser toute la population civile, dans le but de la faire fuir, de la forcer à se soumettre, mais aussi de la punir pour avoir aidé les forces ennemies. Dans les moments de relative stabilité, les violences sexuelles sont plutôt commises dans le prolongement de pillages. Des bébés de six mois, des femmes de 70 ans, des hommes n'échappent pas à la terreur. Pour de nombreuses raisons (la peur de porter plainte, la stigmatisation des victimes, le fait que la plupart des personnes agressées se trouvent dans des régions peu accessibles ou le fait que certaines ne survivent pas à ces violences), il est impossible d'estimer précisément le nombre des victimes de violences sexuelles en RDC. Selon l'ONU, plus de deux cent mille cas ont été enregistrés dans la seule région du Kivu, depuis le début du conflit. Mais toutes les ONG présentes s'accordent à dire que la réalité irait bien au-delà. Même s'il convient d'être prudent avec un tel rapport, une étude statistique menée en 2010 par des scientifiques américains, parmi les populations villageoises du Kivu et de l'Ituri, concluait que près de 40 % des femmes et 23 % des hommes avaient été victimes de violences sexuelles. Ces crimes sont caractérisés non seulement par leur ampleur, mais également par leur brutalité, visant à la destruction physique et psychologique entière de la victime.

Leurs auteurs, miliciens, insurgés, rebelles, mais également des membres de l'armée congolaise, jouissent d'une impunité quasi absolue. Du fait de cette culture d'impunité, les violences sexuelles se sont banalisées et se développent dans le reste du pays, y compris dans la capitale, Kinshasa. On recense de plus en plus de viols commis par des civils. (source FIDH)

### Sur le web

Mots-clés : viol, congo  
<http://cdfafrique.afrikblog.com> : documentaire "Le Viol, une arme de guerre au Congo" (Arte, 2007)

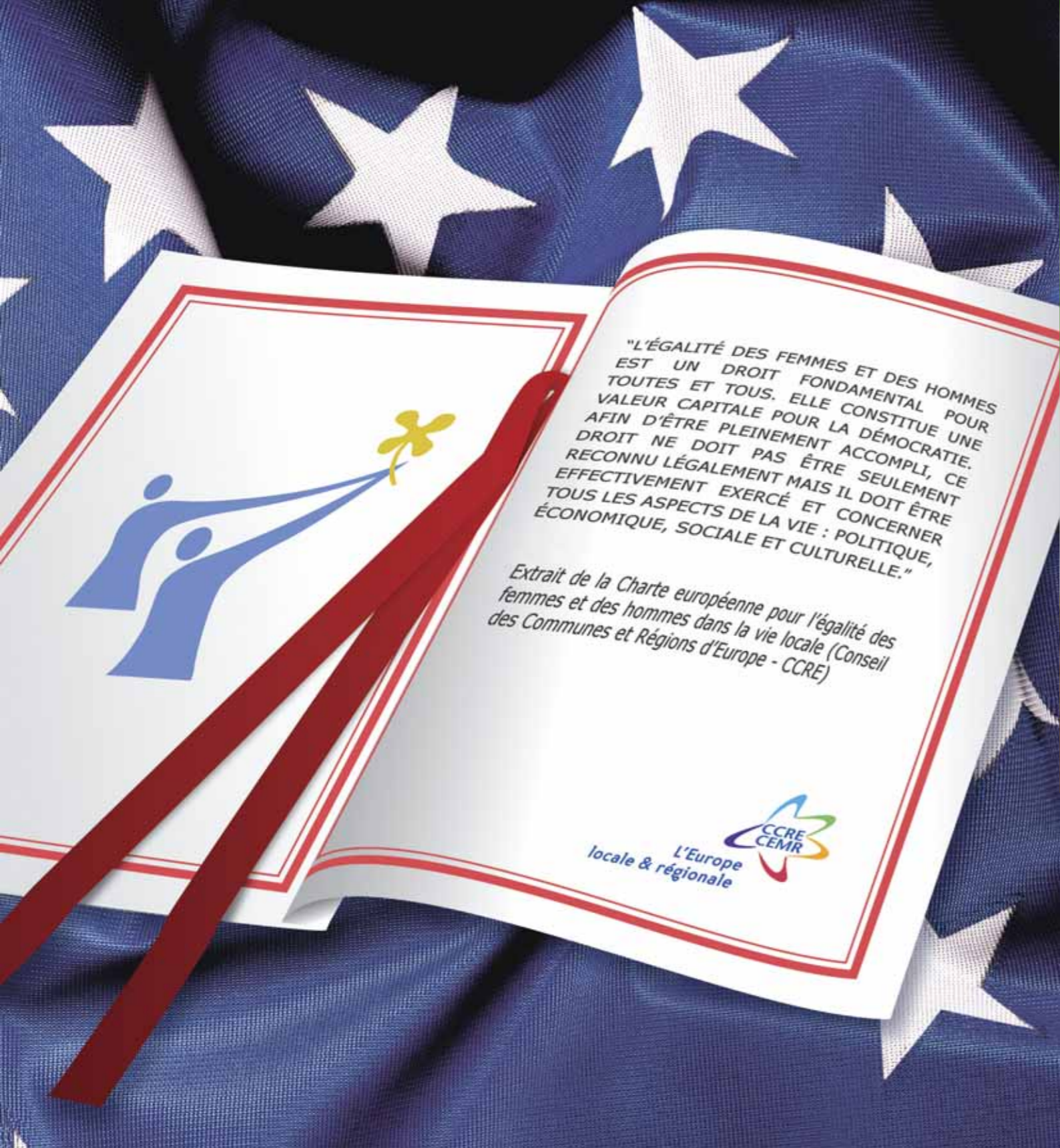
Mots-clés : "Justine Masika Bihamba"  
[www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com) : film de l'OMCT (2011)  
[www.youtube.com](http://www.youtube.com) : documentaire de Zelovic Productions (2009)



### DERNIÈRE MINUTE

Le procureur international (CPI) de La Haye déclare Thomas Lubanga, coupable de crimes de guerre. Il commandait une milice dont les exactions ont fait date dans le conflit de la région des Grands Lacs. Suite à l'annonce de cette condamnation, Justine Masika Bihamba, aussi vice-présidente de la Société civile du Nord Kivu, a été interviewée par la BBC. Là, elle salue la décision de la CPI et demande notamment l'exécution du mandat d'arrêt contre le général Bosco Ntaganda. L'ancien chef militaire d'une milice rebelle intégrée à l'armée régulière suite aux accords de paix de 2008, officie en tant que général des forces congolaises. Il vit en toute impunité. Suite à cette interview, le général Bosco Ntaganda et des colonels de l'armée congolaise se réunissent dans un hôtel de Goma. Le but est de "faire taire" la dirigeante de la Synergie. Informée, elle se cache. Le 27 mars, elle reçoit un message de menaces anonyme. Début avril, elle sait son refuge surveillé. Le 5 avril, grâce à l'appui de l'ambassade des Pays-Bas, elle quitte le pays, avec ses deux fils cadets, laissant derrière elle ses deux filles aînées et leurs familles. La veille, une information tombait : le général Bosco Ntaganda et trois cents hommes de l'armée congolaise loyaux à leur leader, pour la plupart des anciens rebelles, faisaient défection. Le 11 avril, le Président Kabila ordonnait - enfin - l'arrestation du criminel de guerre présumé.





La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est destinée aux collectivités territoriales d'Europe qui sont invitées à la signer, à prendre publiquement position sur le principe de l'égalité des femmes et des hommes, et à mettre en œuvre, sur leur territoire, les engagements définis dans la Charte.

**Plus de 1200 signataires dans 27 pays d'Europe** (au 25 mai 2012)

**En France : 14 conseils régionaux / 17 conseils généraux / 10 intercommunalités / 77 communes**

[www.ccre.org](http://www.ccre.org)



RENCONTRE AVEC...

## JODY WILLIAMS Prix Nobel de la Paix

“Activiste parmi d’autres”, Jody Williams a réussi à faire en six ans à la tête de la Campagne internationale pour bannir les mines antipersonnel (ICBL), ce que des dizaines d’organisations puissantes, dont les Nations Unies, avaient été incapables de réaliser. Sous son impulsion, la mobilisation s’est propagée. Aujourd’hui, cent cinquante-neuf États sont signataires d’un traité les engageant, notamment, à ne plus produire ni utiliser ces explosifs aux conséquences désastreuses et incontrôlables. Prix Nobel de la Paix 1997, elle est à l’origine de la création, en 2006, du groupe d’initiative des femmes Nobel. L’Américaine, à l’énergie débordante et communicative, poursuit sans relâche son objectif : changer le monde.



Quinze ans après votre Prix Nobel de la paix, quel regard portez-vous sur l'extraordinaire action que vous avez menée avec la Campagne internationale pour bannir les mines antipersonnel ?

Jody Williams : Ce qui est extraordinaire, ce n'est pas que j'ai reçu le Prix Nobel de la paix. La campagne sur les mines antipersonnel a fonctionné, parce que partant de deux petites ONG, nous avons rassemblé des milliers d'associations, dans plus de quatre-vingt-dix pays, travaillant ensemble à cette cause. Certains bénévoles de ces organisations ne pouvaient consacrer qu'une heure par mois pour leur ONG, d'autres, dont je faisais partie, étaient dédiés à 100 % au projet. J'ai travaillé avec des dizaines de milliers de personnes qui partageaient un même objectif et ensemble, nous avons réussi à mettre le monde autour de la table pour obtenir ce traité international. C'est ce travail commun qui est extraordinaire et non ma participation.

Et aujourd'hui, au quotidien, que représente pour vous ce Prix Nobel de la Paix ?

JW : Le Prix Nobel offre davantage de reconnaissance. Les gens nous écoutent quand nous essayons d'oeuvrer pour rendre le monde meilleur. Grâce à cette distinction, nous avons accès à des personnes, des tribunes que nous ne pourrions pas atteindre sans ce Prix. C'est un outil et nous avons le devoir de nous en servir. Pour la paix.

Justement, la paix, que mettez-vous derrière ce mot ?

JW : La paix, ce n'est pas la colombe et l'arc-en-ciel, si magnifiques soient-ils. Ce n'est pas non plus que l'absence de guerre. Je pense à une paix durable, solide et donc à un espace de justice et d'égalité. La paix, c'est un monde où les gens parviennent à vivre dignement, libérés de la peur de manquer de l'essentiel. Où tous les êtres humains

mangent chaque jour, ont un toit, un travail, accès à l'eau potable, à la santé, à l'éducation. La paix doit englober tout ce qui concerne la sécurité humaine. Je pense aussi à la souveraineté de chacun.

Qu'entendez-vous par "souveraineté individuelle" ?

JW : Quand vous avez quelques individus avec beaucoup de pouvoirs et face à eux, des gens qui s'inclinent et se taisent, au lieu de mettre en œuvre leur souveraineté personnelle pour les contrer, si cela est nécessaire, c'est là que le pire peut surgir. Ne pas agir fait de vous un complice de ce qui arrive, même si vous n'êtes pas d'accord. Si vous n'exprimez pas votre opinion, ne défendez pas votre point de vue, d'autres personnes s'emparent de votre pouvoir.

Je suis une citoyenne et en tant que telle, je considère que les gouvernants travaillent pour moi. Je suis aussi une activiste. Souvent, les gens, de toutes conditions et tous âges, pensent qu'ils ne peuvent pas agir. Ils se trompent. Chacun peut changer le monde. Nous avons tous le pouvoir de nous lever ensemble. Se désigner soi-même comme étant habilité pour travailler avec d'autres, afin de réaliser ces changements. Il ne faut pas attendre que quelqu'un d'autre le fasse. Chacun de nous a la clé. En tant qu'humains, nous avons des droits. Mais je crois que nous avons aussi cette responsabilité.

Cela paraît si facile quand vous en parlez...

JW : Chacun d'entre nous est sensibilisé par une cause. Cela peut être l'environnement, l'égalité femmes-hommes, ou autre chose. Mais identifiez cette thématique, trouvez une organisation qui œuvre pour cette cause - c'est très facile aujourd'hui avec internet - et rejoignez-la. Il n'est pas nécessaire d'être un activiste à plein temps. Donnez ne serait-ce qu'une heure par mois. Et peut-être que vous allez vous sentir tellement engagé que vous donnerez deux heures par mois, puis une heure par semaine, qui sait ? Imaginez si toutes les personnes qui croient en un monde meilleur faisaient ainsi. Cela n'a rien de difficile et il faut aussi souligner que cet engagement n'a rien de triste, d'ennuyeux. Souvent, cet investissement apporte au contraire beaucoup de plaisir, de satisfactions. On me présente souvent comme un exemple de personne qui a changé le monde. Mais je ne suis qu'une fille ordinaire, née dans un village perdu de mille deux cents âmes, aucun de mes parents n'a été au lycée. Mon frère aîné était schizophrène et ultraviolent, ce qui a affecté la vie de notre famille pendant

des années. Venant de là, j'ai simplement essayé d'apporter ma contribution à l'humanité. Si je peux le faire, tout le monde peut le faire.

Vous avez fondé, en 2006, le groupe d'initiative des femmes Nobel, que vous présidez. Quel est l'objectif de ce groupe ?

JW : En plus de cent dix ans, seules quinze femmes se sont vues décerner le Prix Nobel de la Paix. En 2006, nous sommes quelques-unes à nous être réunies. Nous voulions toutes mettre en commun nos succès et notre expérience pour construire quelque chose de plus grand, ce qui nous a conduits à créer le groupe d'initiative des femmes Nobel. Notre but est simplement d'apporter notre aide collective aux femmes du monde qui veulent initier le changement. Réunies, nous sommes plus fortes pour utiliser notre influence, nos accès et nos réseaux pour appuyer ces femmes et leurs organisations, qui oeuvrent pour la paix, la justice et l'égalité.

Le groupe rassemble aujourd'hui sept des neuf femmes Prix Nobel de la Paix encore vivantes. Nous avons été récemment rejointes par deux récipiendaires de 2011, Leymah Gbowee et Tawakkul Karman.

Comment agissez-vous ?

JW : Nos moyens d'action sont très diversifiés. Nous avons par exemple conduit des délégations dans différentes régions du monde où les valeurs humaines sont bafouées. Je me suis notamment rendue en Israël, en Palestine et au Darfour. En tant que Nobel, nous nous déplaçons pour rencontrer ces femmes et essayer de trouver, avec nos interlocutrices, des façons appropriées et efficaces de les aider dans leur travail pour la paix.

Et pourquoi concentrez-vous l'essentiel de vos actions sur les femmes ?

JW : Les femmes sont souvent celles qui souffrent le plus dans les conflits. Mais elles sont aussi fréquemment en première ligne pour tenter de résoudre les contentieux, même dans des conditions extrêmement difficiles. Elles sont en général plus résilientes et face à toutes les oppressions, on trouve toujours des femmes qui essaient de réunir les communautés déchirées, les familles, pour tenter de repartir de l'avant. Nous travaillons avec ces femmes, parfois de camps opposés, ennemis, mais qui partagent un désir commun de mettre fin au chaos, à la crise, aux conflits, à la guerre, quelle que soit la situation. D'autre part, les droits des femmes sont une passerelle évidente vers la démocratie, un indicateur de prospérité et de santé d'une société. Partout dans le monde, oeuvrer pour les droits des femmes, pour l'égalité, c'est se battre contre tout type d'oppression.

**“Mes héros, ce sont ces gens qui n'ont rien, qui se lèvent tous les jours et partent lutter”**



En septembre 2011, au sein de ce collectif, vous avez lancé la "campagne internationale pour l'arrêt des viols et des violences sur les femmes dans les conflits". Pourquoi cette nécessité ?

JW : Tout au long de l'histoire, les femmes ont été considérées comme des objets, une possession des hommes n'ayant pas de droits propres. C'est encore le cas dans de nombreux

pays. Mais cela va parfois bien plus loin. Les Nations Unies ont récemment publié des données alarmantes : aujourd'hui dans le monde, une femme sur trois serait abusée au cours de son existence. Et la situation se dégrade particulièrement dans les zones de conflits. Au cours des deux dernières décennies, le viol a été utilisé de façon de plus en plus régulière en tant

qu'arme de guerre. Les soldats reçoivent l'ordre de violer systématiquement. Le but est de détruire les familles, les communautés, les groupes ethniques. Et la honte, la culpabilité ne sont pas sur ceux qui commettent ces crimes. Les stigmates sont portés par les victimes, les femmes. Ce qui est juste obscène. C'est pour inverser cette tendance nauséabonde que nous avons lancé cette campagne avec mes amies Nobel de la Paix. Notre objectif est de créer un large mouvement international, de rassembler des organisations actives sur le terrain, de travailler avec la base, avec les peuples, afin de développer et exécuter des plans d'action coordonnés pour endiguer à ce fléau.

Vous revenez, comme toujours, aux activistes de terrain.

JW : Oui parce que c'est là que tout se passe. Mes héros, ce sont ces gens qui n'ont rien, dont les vies sont parfois en danger, qui se lèvent tous les jours et partent lutter pour changer le système, leur environnement, afin que personne ne soit plus menacé.

D'après TED talks, Nobel Women's Initiative et Oregon PSR 2011







## DEBOUT ET SOLIDAIRES CONTRE LA PRÉCARITÉ

Intriguée par la devanture colorée et la vitrine couverte de tracts, une femme s'arrête face à la porte ouverte. Bouchra pose sa tasse de thé et va à la rencontre de la passante. Invitée à discuter, elle repartira quelques minutes plus tard avec un dépliant de l'association, en promettant de revenir prochainement. "Ici on ne force personne, chacun vient de son plein gré. C'est ça, notre Maison des femmes !" Tous les vendredis, Bouchra, Anisah, Clémence, Marie, Lina<sup>(1)</sup> et les autres sont fidèles au rendez-vous. Autour de boissons et de biscuits, elles parlent de leur vie quotidienne, de leurs enfants, de leur couple, de leur travail, de logement ou de transports. Partant de leurs problèmes, elles échangent pour jauger si d'autres femmes sont confrontées aux mêmes obstacles, s'il conviendrait de mener une action spécifique. Une démarche qu'elles entreprendraient ensemble, comme toujours. Aujourd'hui, Lina fait part d'une difficulté pour l'inscription de sa fille à la cantine scolaire. Le groupe décide de se pencher sur la question dans les semaines à venir, mais il faudra au préalable questionner d'autres mères de famille de la localité.

Avec sa banderole 'joyeux anniversaire', le lieu, qui aurait presque des airs de salle des fêtes, est le QG de la Maison des femmes. Ce local de Saint-Martin-d'Hères, ville populaire de l'agglomération grenobloise, occupé sans l'accord du bailleur depuis plusieurs mois, est devenu le symbole du combat d'un groupe d'habitantes contre la précarité, les logements vacants ou indécents. Cette boutique, ouverte sur la rue, était inoccupée avant leur installation. Les militantes revendiquent un conventionnement depuis de longs mois, afin de pérenniser la place.

Issus du collectif Défends-toit, après des mois, voire des années d'activisme commun, la quinzaine de femmes qui constitue le noyau dur de l'association a ressenti la nécessité de créer un lieu spécifique, sans hommes, pour permettre à toutes, sans exception, de s'exprimer, d'agir librement, sans le frein que pourrait poser parfois et pour certaines une présence masculine. Celles qui sont là refusent d'abdiquer. Plus déterminées encore avec cette crise qui frappe d'abord les femmes. Dans notre pays, aujourd'hui, la misère touche un tiers des mères de famille monoparentale. Une femme seule sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Pour celles-ci et pour de nombreuses autres étant en ménage, la crise signifie précarité, mal-logement, chômage, horaires de travail incompatibles avec la vie de famille, fluctuation des revenus, difficultés croissantes dans le couple... Des situations que connaissent les occupantes de la Maison des femmes, qui veulent aussi réfléchir, se faire entendre et intervenir sur d'autres terrains de la Politique, comme la culture, la fracture alimentaire ou l'accès aux soins. Elles sont de tous âges, d'origines diverses, diplômées ou non, célibataires, divorcées ou mariées, mais ont pour points communs leur sexe, leur expérience de la vie et une volonté farouche de ne pas subir sans combattre. Nombreuses sont aussi celles qui partagent un certain ressentiment, de la colère et de la méfiance. "Nous voulons l'indépendance et l'autonomie des femmes. La justice, la mixité sociale aussi. C'est pour ces raisons que nous avons décidé de nous réunir, explique Marie. Nous ne sommes pas là pour "assister" celles qui viennent à nous ou celles d'entre nous qui ont un problème. C'est le travail des assistantes sociales ou d'autres associations. Nous sommes des camarades sur qui l'on peut compter, lorsque les galères nous tombent dessus." Ici, chacune apporte son énergie, ses connaissances et son savoir-faire. L'entraide, la solidarité et la lutte sont les maîtres-mots de la Maison.

LA MAISON

DES FEMMES

DE SAINT-MARTIN-D'HÈRES





Comme des amies, outre l'appui psychologique dans les moments de ras-le-bol, les femmes se soutiennent au quotidien : garder les enfants de l'une, faire les courses de l'autre. Mais le groupe est aussi essentiel pour de nombreuses démarches : elles s'accompagnent au commissariat, s'aident à remplir les papiers administratifs, à s'entretenir avec la CAF, l'OPAC, la mairie, l'école... Parfois en raison d'une méconnaissance de la langue, de leurs droits, des méandres de l'administration ou de la complexité des procédures ; souvent à cause de la fatigue ou de la lassitude, face à ces démarches incessantes qu'elles ne peuvent se payer le luxe d'éviter ; couramment ensemble, parce qu'elles se savent plus fortes, plus efficaces et davantage écoutées. Au sein du groupe, celles qui ont le vécu, qui ont "essuyé les plâtres", apportent leur expérience aux autres. Celles qui ont obtenu une information la transmettent. Qu'il s'agisse des lieux et horaires des permanences des associations spécialisées dans l'aide au logement, des pièges à éviter pour une demande d'habitation sociale, des réponses à apporter lorsqu'on les renvoie d'une administration à une autre, etc. Mais aussi, au-delà de toute solution collective apportée à des cas particuliers, les femmes de la Maison essaient de garder à l'esprit leur volonté d'inscrire leurs actions dans une dimension plus globale d'émancipation et d'avancée sociétale. "Personne ne nous a rien donné, dit fièrement Bouchra. Tout ce que nous avons obtenu, c'est par notre mobilisation, par nos actions". "Nous ne sommes pas des assistées, contrairement à ce qui a pu être écrit, renchérit Marie, nous gagnons notre logement la tête haute, nous nous battons pour nos droits, nous n'appartenons pas au 'marché du solidaire', mais nous sommes solidaires au sens premier du terme."

La plupart des femmes qui ont, un jour, poussé la porte de l'association sont restées. "Je suis arrivée ici par hasard, pour soutenir ma mère qui cherchait un logement. Je vivais une situation difficile sur le plan personnel, mais je n'en ai pas parlé. J'ai continué à venir, d'abord, parce que j'ai bien aimé la mentalité. Cet engagement avec les filles m'a aidé à me reconstruire et à reprendre confiance. Maintenant, je sais ce que je vaudrais et je veux continuer à m'impliquer avec l'équipe. Je reste là pour moi et pour les autres", se remémore Lina. Autour de la table, les autres femmes du groupe se rappellent de son arrivée, puis listent les "galères" qui ont amené certaines à les rejoindre : logements insalubres, licenciements, violences conjugales, isolement face à l'administration... la palette était large.

Dans leur ville, comme sur de nombreux territoires citadins, l'accès aux habitations à loyer modéré est de plus en plus difficile. "Trop de logements sociaux sont attribués aux classes moyennes. De nombreux immeubles destinés aux revenus les plus modestes ont été détruits et remplacés par des parcs d'habitations aux loyers et charges inadéquats aux plus défavorisés. Alors forcément, lorsqu'on demande un appartement pour une femme en situation vraiment précaire, il arrive qu'il soit au-dessus de ses moyens ou même qu'il n'y ait plus rien de disponible !" s'indigne Marie.

Face à ce problème et devant l'absence de réaction des institutions à leurs requêtes, elles ont, un jour, décidé de hausser le ton. "La situation était critique, nous étions sept femmes à attendre un logement et nous ne voyions aucune issue. Moi, j'ai attendu plus de neuf ans, se souvient Anisah. Mon immeuble était mal isolé et insalubre. Chaque mois, je devais payer des factures d'électricité presque aussi élevées que mon loyer. Je ne m'en sortais pas." Et Bouchra de poursuivre : "Mounia, une grand-mère de soixante-cinq ans, a été femme au foyer toute sa vie, elle ne perçoit pas de retraite. Il y a quelques années, quand son mari a décidé de rentrer au Maroc, elle a choisi de rester en France. Elle vivait dans un appartement malsain, une "grotte" comme elle disait. Mounia est une vraie battante, elle avait dénoncé à maintes reprises combien son quartier était laissé à l'abandon. Là, elle avait décidé de se battre pour obtenir enfin un autre logement." Puis Clémence prend le relais pour relater leur action, fierté de toutes les femmes de l'équipe : "Au départ, les autorités ne nous prenaient pas au sérieux. Mais quand ils ont vu que l'on s'installait devant la mairie de Saint-Martin-d'Hères avec les thermos et les gâteaux, ils ont commencé à s'inquiéter. Lorsqu'ils ont compris qu'on ne partirait pas sans solution, ils se sont penchés sur la question. Surtout que nous avons le soutien de la population, les voisins venaient nous féliciter et nous réapprovisionner. Au printemps 2011, nous avons campé devant la mairie pendant une semaine. Puis à nouveau, plusieurs jours, au début de l'automne, devant l'OPAC de l'Isère. Cette occupation s'est vraiment déroulée dans la bonne humeur. L'opération nous a permis de nous faire connaître. Mais surtout, ce fut notre première grande victoire : les sept femmes ont été relogées !"

Suite à ce coup de force, les membres du groupe ont également remarqué un changement radical de comportement de la part de leurs interlocuteurs des administrations, notamment des bailleurs sociaux : "L'accueil n'a plus rien à voir et ils sont plus à l'écoute, ils essaient davantage de comprendre la situation."

À la Maison des femmes, si la précarité est attaquée de front, les préjugés sexistes sont également en ligne de mire : "On pense que nous, les femmes, nous sommes des êtres faibles. Mais qui se lève tôt le matin pour s'occuper des enfants ? Chez nous, qui va travailler pour faire vivre le foyer ? Qui se charge des tâches ménagères après le boulot ? Et les démarches administratives ? Qui se bouge pour chercher un toit décent ? Et pourtant, nous sommes toujours victimes de discrimination", tempête Anisah. Et Lina de renchérit immédiatement : "Quoi que nous fassions, nous n'en tirons aucune reconnaissance. Mais aujourd'hui, c'est la femme qui est sur tous les fronts. Nous allons continuer à nous battre pour l'égalité et la justice, on ne se laisse plus faire maintenant !" Après son divorce, cette mère de famille a dû, comme de nombreuses femmes, gérer seule son temps entre les exigences de son emploi et le quotidien de ses enfants. Une équation souvent compliquée, que la crise rend infernale quand les revenus sont insuffisants. "Les enfants sont un frein à la carrière



d'une mère. Comme il n'y a pas assez de crèches, les femmes se précarisent d'elles-mêmes pour les garder", s'indigne encore Lina. "La crise accentue tout, le racisme et le sexisme, renchérit Clémence. De nombreuses mères célibataires ne disposent pas d'une aide financière ou d'un soutien matériel suffisant de la part des pères de leurs enfants. Pour garder son emploi, il est demandé, directement ou implicitement, de ne pas tomber enceinte. Sur le marché du travail, de façon générale, on préfère les hommes aux femmes, il y a une vraie discrimination au niveau de l'embauche. Et plus encore pour celles qui sont d'origine étrangère..."



Dans le futur, le collectif est bien décidé à faire bouger les lignes. "Nous voulons comprendre comment les logements sociaux sont attribués, comment les APL sont distribuées, remettre en cause leur règle de calcul basée sur les revenus d'il y a deux ans. Avec la crise, la précarité, la flexibilité des emplois et des salaires, cela n'a plus de sens" s'insurge Marie. Malgré un désordre apparent, le groupe est organisé. Les membres rapportent les témoignages des habitants des quartiers, établissent des petites statistiques locales, élaborent des plans d'action avec les personnes à rencontrer, les questions à poser, les parades aux réponses habituelles. Toutes les sorties sont préparées. D'où, sans doute, leur efficacité et le respect qu'elles ont su gagner dans l'agglomération.

Dernièrement, la Maison des femmes a voulu pointer l'anomalie des transports en commun, dans leur secteur. "Tous les tramways de Grenoble

poursuivent leur service jusqu'à minuit, sauf la ligne D, celle qui dessert Saint-Martin-d'Hères. Ici le tram s'arrête à 21 heures. Comment fait-on pour rentrer chez nous après le travail, sachant que dans cette ville, habitent de nombreuses femmes de ménage, des ouvriers, des caissières de supermarchés et tant d'autres qui terminent tard ?" questionne Bouchra. Les femmes du collectif expliquent que l'argument de la rentabilité leur a été opposé par les dirigeants des transports en commun de l'agglomération grenobloise. Une justification qu'elles réfutent pour en avancer d'autres : "C'est un quartier sensible, alors ils préfèrent le couper du reste du territoire pour la soirée. C'est de la ségrégation spatiale... Malgré nos demandes, rien n'a changé. Alors un soir, nous avons bloqué la ligne D pour permettre aux travailleuses et aux travailleurs de nuit de rentrer. Le tram était plein et les gens ont salué notre initiative !"

Sur cette question comme sur d'autres, les femmes du collectif comptent bien ne pas s'arrêter là. Sans oublier bien sûr leur principale lutte, autour du droit au logement. "Maintenant que nous sommes connues sur la place, il est plus facile de nous faire entendre", confie Lina, accompagnant sa remarque d'une anecdote : "Après avoir emménagé dans mon nouvel appartement, j'ai appelé l'OPAC pour un problème de sanitaires. Lorsque j'ai dit mon nom, on m'a répondu 'ne vous inquiétez pas, je vais m'occuper de ça dès demain matin. Mais s'il vous plaît, ne faites venir le collectif !'" Depuis sa création, la Maison de ces hussardes anti-précarité a permis de reloger plus d'une trentaine de femmes et leur famille.

PAR LÉOPOLDINE GARRY

La Maison des femmes, 37 avenue du 8 mai 1945, Saint-Martin-d'Hères. : ouverte tous les vendredis à partir de 14 heures.  
[1] Les prénoms ont été changés à la demande de la Maison des femmes.

### FEMMES ET PRÉCARITÉ, CHIFFRES CLÉS

**Chômage.** Si l'écart entre hommes et femmes est extrêmement faible, voire inexistant jusqu'à 4 ans après la sortie de la formation initiale, le taux de chômage atteint 7,7 % pour les femmes contre 6,8 % pour les hommes au-delà de 11 ans après la formation et pour des moyennes d'âge plus avancées.

**Temps partiel.** En 2010, les femmes représentaient plus de 80 % des travailleurs à temps partiel et 78 % des employés non qualifiés.

**Pauvreté.** Avec plus de 8 millions d'individus vivant en deçà du seuil des 964 euros par mois, la France se classe onzième sur les 19 pays développés observés en matière de pauvreté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les femmes en constituent plus de la moitié. Si le taux de pauvreté atteint son paroxysme pour les deux sexes entre 18 et 24 ans, les écarts s'accroissent avec l'âge : pour les plus de 75 ans, 14,7 % des femmes souffrent de pauvreté contre 10,1 % d'hommes. 56 % des destinataires du RSA sont des femmes.





# MAISON DES FEMMES





| ESSONNE

## Un plan Égalité ambitieux

Le Conseil général de l'Essonne va voter en juillet prochain le plan Égalité femmes-hommes. Enrichi par rapport à sa version de 2007, ce nouveau programme vise à agir dans "l'ensemble des domaines de politiques publiques afin de réduire les inégalités de façon drastique", comme le précise Maud Olivier, vice-présidente chargée de la lutte contre les discriminations. Si le Département multiplie les angles d'attaques et les problèmes abordés, de la violence contre les femmes au développement de l'IVG médicamenteuse, l'égalité professionnelle et salariale demeure une lutte de premier plan.

| CHAMPAGNE-ARDENNE

## Bientôt un observatoire

Première Région française signataire de la chartre européenne "Égalité entre les Femmes et les Hommes", le Conseil régional de Champagne-Ardenne créera le 25 juin 2012 son observatoire régional pour l'Égalité. En plus de ses missions de diffusion de connaissance et d'appui à des actions concrètes, cet observatoire aura pour but de devenir un lieu d'échanges autour de trois thématiques : l'égalité professionnelle, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, le partage et la diffusion de la culture de l'Égalité sur tous les territoires.

| VIE PROFESSIONNELLE

## Harcèlement sexuel : forte réaction féministe

Le 4 mai 2012, le Conseil Constitutionnel, saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité, a abrogé la loi sur le harcèlement sexuel, pour non-conformité à la constitution. Cette décision faisait suite à la requête de Gérard Ducrey, ancien secrétaire d'État, ancien ministre et élu municipal, reconnu coupable, en mars 2011, de harcèlement sexuel à l'encontre de trois femmes et condamné à trois mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende. Le vide juridique créé par ce délibéré est lourd de conséquences.

Toutes les procédures en cours sont annulées. Les victimes de harcèlement sexuel n'ont plus aucun recours pour le dénoncer, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi. Et ce, malgré les tentatives de la Chancellerie qui incite les parquets à requalifier les faits. Concrètement, tenant compte de l'agenda parlementaire, une nouvelle loi a peu de chances d'être effective avant septembre 2012.

Dès l'annonce de cette décision des "Sages", les associations féministes ont vivement réagi. Le lendemain, plus de deux cents personnes manifestaient, à Paris, à proximité du Conseil Constitutionnel, pour dénoncer cette abrogation "intempestive" et exiger une nouvelle loi. "Cette décision est un affront pour les droits des femmes", a déclaré Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). D'autant que l'organisation féministe avait depuis longtemps réclamé la modification de ce texte, ayant déjà alerté les autorités du risque de sa non-conformité constitutionnelle et le jugeant, d'autre part, inefficace pour juger les cas de harcèlement sexuel. Mais, elle réclamait une abrogation différée, afin d'éviter le vide juridique qui a été créé le 4 mai.

Dans la foule, la colère était tangible. "Permis de chasser", "Prochaine étape : le viol ?" ou "Mon harceleur se pavane en liberté", pouvait-on lire sur quelques pancartes. Les associations féministes réfléchissent à une procédure judiciaire, mais d'ores et déjà, l'AVFT a porté plainte contre le Conseil constitutionnel pour "trouble à l'ordre public et mise en danger des personnes victimes de harcèlement sexuel". D'autres associations lui ont emboîté le pas, dans de nombreuses villes de France. Une pétition nationale a été lancée, appelant au vote rapide d'une nouvelle loi. Najat Vallaud-Belkacem - ministre des Droits des femmes - et Christiane Taubira - Garde des Sceaux, ont rencontré des représentantes de l'AVFT, de Femmes solidaires et de la Marche mondiale des femmes et ont pris l'engagement qu'un texte serait adopté au plus vite.

Plusieurs groupes féministes travaillent activement pour convenir des suites à donner au mouvement. Affaire à suivre donc, mais nul doute que les militantes feront en sorte que le vide créé soit rapidement comblé !



| POLITIQUE

## La parité, et que ça saute !

Un premier gouvernement paritaire et le rétablissement d'un ministère des droits des femmes ! Toutes les associations féministes se sont réjouies, mais comptent bien ne pas s'arrêter en si bon chemin vers la parité. Depuis plusieurs mois, les militantes-élues de l'Assemblée des femmes, en Languedoc-Roussillon, imposent le sujet dans leur région. Mais c'est surtout depuis les élections présidentielles que les affichages de revendications se font plus nombreux. Début juin, à quelques jours des législatives, Osez le féminisme ! et Ruptures lanceront un appel pour le renforcement des lois existantes, signé par plus de deux cents élu-e-s ou candidat-e-s, représentant-e-s associatifs-ves et universitaires.

Rappelant toujours le piètre classement de la France en matière de parité, les groupes mobilisés revendiquent surtout la suppression des aides publiques aux partis qui ne respectent pas la parité des candidatures aux législatives, ainsi que la limitation du cumul des mandats simultanés et consécutifs. La remise en cause de la réforme territoriale de 2010, qui instaurait un mode de scrutin défavorable à la parité, est également exigée. Certains mouvements, comme les membres du réseau Elles aussi, demandent que les contraintes paritaires s'appliquent enfin aux communautés de communes et aux communes de moins de 3500 habitants, pour le moment exclues du champ d'application des lois.

La question du partage du pouvoir politique étant essentielle, cette mobilisation ne devrait pas se relâcher.



| AVORTEMENT

## Nécessaire vigilance



Depuis quelques années, en Belgique, les groupes anti-avortement ressortent du bois, surfant sur la vague du conservatisme qui envahit l'Europe. En décembre dernier, des militants, connus pour être proches de certains mouvements intégristes catholiques, s'étaient rendus devant un centre de planning familial pour prier et chanter, à l'approche de Noël, en "hommage aux victimes de l'avortement". Cent cinquante personnes pro-choix leur avaient réservé un accueil hostile. Dimanche 25 mars 2012, à Bruxelles, 1900 personnes ont défilé pour la troisième "Marche pour la Vie", à l'appel des associations chrétiennes "Alternatives" et "Génération pour la vie", aux méthodes souvent jugées peu orthodoxes. Les organisateurs espéraient 4000 manifestants. Face à ces discours d'un autre âge, plus de 2000 personnes se sont rassemblées la veille, devant le Palais de Justice de la capitale belge, afin de rappeler la nécessité du "droit au choix". La porte-parole de la manifestation a alerté l'opinion sur la crainte d'un recul général des mentalités : "Il ne faut surtout pas régresser et replacer l'avortement dans la clandestinité". Les avocat-e-s du droit au choix ont également profité de ce rassemblement pour insister sur l'importance d'une éducation à la vie affective et sexuelle dans les écoles. Les hôpitaux et médecins se réclamant "objecteurs de conscience" et refusant de pratiquer les interventions prévues par la loi, ont été également fortement dénoncés.

| DISCRIMINATIONS

## Lesbophobie, ça nous choque !

Tel est le titre de la campagne lancée le 10 mai 2012 par Osez le féminisme afin de pointer l'invisibilité des lesbiennes et les agressions dont elles sont victimes.

L'association revendique l'entrée du mot lesbophobie au dictionnaire, la mise en œuvre d'un plan d'éducation à l'égalité des sexes traitant du sexisme, de l'homophobie, mais aussi de la lesbophobie et de la transphobie, avec des moyens ad hoc et des professionnels formés à ces questions.

Comme le souligne la campagne, chaque année, en France, six lesbiennes sur dix sont victimes de lesbophobie. Elle surgit dans le quotidien, exprimée par des blagues, le mépris ou des sarcasmes. Des femmes ou des jeunes filles sont insultées ou agressées physiquement parce qu'elles sont lesbiennes ou supposées l'être. Pire, les rubriques judiciaires font parfois état de viols "correctifs", de suicides ou de meurtres dus à ce phénomène de société pourtant invisible. Dans un pays encore très patriarcal, où l'hétérosexualité est la norme, les lesbiennes sont doublement discriminées. À ce jour, seules quelques associations s'intéressent à la question. Pourtant, il est urgent d'attaquer cet autre pan de la domination masculine.

**91 %** des femmes et **84 %** des hommes estiment que l'égalité professionnelle est un élément important de bien-être au travail...  
Autres données de ce sondage de Mediaprism : selon les salariés, l'égalité n'est pas la règle dans plus de la moitié des sociétés.



## | VIOLENCES

**Elle était une fois... et les enfants**

À l'occasion du 8 mars, la Fédération nationale Solidarité Femmes lance un film pour sensibiliser aux violences conjugales. "La meilleure maman du monde", primé dans de nombreux festivals, aborde aussi la question de l'exposition des enfants, à la fois témoins et victimes de ces situations. Dans le cadre de cette campagne, la Fédération publie un certain nombre de statistiques. Ainsi, 88 % des femmes appelant le 3919, "Violences Conjugales - Femmes Infos Services", ont au moins un enfant. Dans près de 80 % des cas, ces enfants sont témoins des violences.

"La meilleure maman du monde" de Jérôme Genevray et Camille Hédouin <http://www.solidaritefemmes.org>

**Le bracelet enfin testé**

La loi-cadre de juillet 2010, contre les violences conjugales, prévoyait l'expérimentation du bracelet électronique pour les conjoints violents. Ce test a été lancé en mars 2012, dans les tribunaux d'Amiens, Aix-en-Provence et Strasbourg. Il se prolongera jusqu'en juillet 2013. Le dispositif ne peut être mis en œuvre qu'à la demande de la victime qui est alors équipée d'un GPS. Le boîtier lui signale si l'agresseur s'approche trop d'elle. La police reçoit également les informations sur la position des deux individus et peut réagir immédiatement en cas de viol de l'éloignement de sécurité imposé par le juge. Si le bracelet électronique fait ses preuves, il pourrait être généralisé sur tout le territoire.

## | EMPLOI

**Pour les femmes face aux licenciements boursiers**

En janvier 2012, les 3 Suisses annonçaient leur volonté de se concentrer sur la vente par internet et 149 salariées des boutiques de l'enseigne se voyaient notifier leur licenciement. Ces employées, réparties sur 35 villes françaises, apprenaient chacune dans leur coin les conditions de départ proposées. Peu de chances de voir des femmes brûler des pneus et l'éclatement géographique condamnait a priori toute coordination. Pas grand-chose à craindre, donc, pour la direction des 3 Suisses. Ça passerait en silence, comme en 2009, lorsque l'entreprise avait licencié 850 personnes, en grande majorité des femmes. Même si le groupe propriétaire des 3 Suisses enregistre des centaines de millions d'euros de bénéfices.



Seulement voilà... Début avril, 70 femmes licenciées ont déposé un recours devant les prud'hommes pour faire reconnaître la nullité du plan de sauvegarde de l'emploi et l'absence de justification économique de la décision. Ces invisibles se sont organisées, comptant bien se

faire entendre avant l'audience au tribunal des prud'hommes, prévue pour début juillet. Elles se sont réunies à Paris, ont manifesté, investi les réseaux sociaux, mobilisé des associations féministes. Elles ont rencontré des femmes traversant des épreuves similaires qui ressentaient, comme elles, cette spécificité des plans sociaux dans les secteurs d'activité "féminins" : les packages de départ inférieurs, le manque de considération voire l'absence de négociation, le silence médiatique. Alors le 26 mars 2012, elles ont créé Licenci'elles, une association dont l'objectif est d'aider les femmes "victimes de licenciements boursiers", en partageant leur expérience et en leur fournissant, le cas échéant, une aide logistique et juridique.

À suivre donc, mais quoi qu'il advienne, les Licenci'elles ont déjà gagné deux batailles : faire parler du nouveau dégraissage des 3 Suisses et mettre la lumière sur la spécificité des réductions d'effectifs impactant majoritairement les femmes.

## | SOCIÉTÉ

**Sous X et constitutionnel**

Saisi sur la question, le Conseil Constitutionnel a déclaré, le 16 mai 2012, que les lois relatives à l'accouchement dans le secret et à l'accès de l'enfant aux informations sur ses origines étaient conformes aux droits et libertés que la Constitution garantit. L'avis publié souligne : "En permettant à la mère de s'opposer à la révélation de son identité même après son décès, les dispositions contestées visent à assurer le respect, de manière effective, à des fins de protection de la santé, de la volonté exprimée par celle-ci de préserver le secret de son admission et de son identité lors de l'accouchement tout en ménageant, dans la mesure du possible, par des mesures appropriées, l'accès de l'enfant à la connaissance de ses origines personnelles."

À l'annonce de cette décision, plusieurs organisations féministes ont fait part de leur satisfaction.

Nombre d'entre elles s'étaient mobilisées, craignant de voir battus en brèche les droits des femmes et des parents adoptants, mais aussi de devoir faire face à une recrudescence des accouchements et abandons "sauvages".

Sur son site internet, le planning familial a notamment insisté sur l'importance de continuer à préserver et défendre cet équilibre entre les droits des femmes et des enfants.



## PLEIN CADRE

**Chloé Authelet  
UNE VOIX CITOYENNE**

Elle consulte son agenda. En fin d'après-midi, après le Centre communal d'action sociale (CCAS), après être passée dans les bureaux du Planning familial, elle aura une heure. Puis elle enchaînera avec la conférence du président de la Fondation Abbé Pierre : "Pour les centaines de milliers de sans-abri, je veux voir s'il a des idées."

À trente ans, elle déjà un background de militante chevronnée. Ses engagements convergent vers une idée : impulser les démarches des "sans-voix".

Fille d'un père syndicaliste et d'une mère psychologue et activiste des droits des femmes, cette jeune Rémoise garde parmi les souvenirs heureux de sa prime enfance, l'image de ses parents qui l'emmenaient jusqu'à Paris dans les cortèges bruyants et bariolés des manifestations ou les réunions fréquentes des "potes" du papa à la maison, avec des discussions hautes en couleur. "C'était du sérieux. Il y avait aussi de la rigolade et surtout, beaucoup d'énergie". Sa mère, elle, voyait ses amies militantes ailleurs. "À l'époque, c'était chaud, elles allaient se frotter aux commandos anti-IVG." Une rencontre l'a aussi marquée, au lycée : un professeur de lettres, "un mec féministe. Il répétait que les filles n'étaient pas faites pour le ménage, la cuisine, reprendre les chaussettes et élever quatre gosses. Qu'elles devaient se saisir d'un autre avenir, poursuivre leurs études pour être autonomes."

Biberonnée à la lutte, elle répond toujours présente quand

on a besoin d'elle. Déjà, à l'école primaire, la fillette rejoint souvent les classes d'institutrices amies de sa mère pour s'occuper des bambins de maternelle. La suite lui semble juste "logique". À l'adolescence, Chloé, "garçon manqué" ne supporte pas d'être mise à l'écart parce que fille : "C'est sûr que j'étais déjà en mode égalité". Dès qu'elle est en âge de le faire, elle encadre des plus jeunes dans des colonies de vacances pour gagner quelques billets. Après le bac, elle travaille dans des cantines scolaires, supervise des goûters, donne un coup de main dans des centres de loisirs. Avec un attachement particulier pour les enfants différents, les colériques, les renfermés. Cette attirance pour ceux qui sont le plus loin dans les marges ne la quittera plus.

**"J'ai cette grande chance, c'est un luxe de ne jamais devoir jouer à quelqu'un d'autre"**

En 2002, elle intègre l'Institut régional du travail social de Reims (IRTS) pour devenir éducatrice spécialisée. "Je voulais faire un peu comme mes parents, tout en étant différente." Lors de sa dernière année d'étude, Chloé effectue un stage de plusieurs mois dans un accueil de jour pour personnes sans-abri, à Épernay. Elle rencontre de nombreux acteurs des services sociaux de la région. Son investissement et son aisance font le reste. Elle a vingt-trois ans. Sitôt diplômée, elle postule au CCAS de Reims. Elle y exerce toujours aujourd'hui.

Elle passe trois demi-journées par semaine dans la rue, à la rencontre des plus démunis. Elle tient des permanences dans des locaux d'associations caritatives, court les centres d'hébergement, les accueils de jour... Son rôle est d'identifier





les gens sans suivi social et petit à petit, de leur proposer d'avoir accès à des ressources, un logement, des consultations médicales. "Cela peut aller jusqu'à tenter de recréer des liens familiaux, ou tout simplement de faire soigner leur chien. Mais, je ne fais pas à la place des gens. Mon credo est de faire avec eux, à leur rythme. C'est une rencontre, ça va dans les deux sens..." Plus facile à dire qu'à faire, Chloé le sait bien. Elle repense à certains gars rencontrés dans la rue et qui n'ont pas beaucoup avancé : "Mais même si c'est dur à dire, ils sont encore en vie et simplement ça, c'est déjà quelque chose."

Un bref silence, puis la jeune femme rebondit pour souligner ce que ces rencontres avec les gens des rues lui ont apporté, en termes de maturité, de solidarité. "Et surtout l'humilité". Elle a appris avec eux que rien n'est figé dans le marbre. La résignation n'est pas dans son vocabulaire. Elle parle de Marcel, l'homme qui l'a le plus marquée au cours de ces dernières années : "C'était en hiver, début 2006, il y avait de la neige partout, la nuit tombait. Il était dans une cabane en bois, des rats crevés autour de son espèce d'abri de jardin dégueulasse. La cinquantaine, barbu, des fringues sales... Mais dès la première rencontre, ça a collé entre nous. Je l'ai suivi jusqu'en 2011. Je me souviens avoir contacté ses filles à sa demande. Elles n'ont jamais donné suite. C'était raide. Il a changé de squat plusieurs fois, les flics le viraient sans cesse. Aujourd'hui, il est dans une maison de retraite, il a des potes là-bas alors qu'il était hyper solitaire. Je crois pouvoir dire qu'on a pas trop mal bossé tous les deux."

En parallèle à son activité professionnelle, Chloé Authelet fonde en 2007, à Reims, "La parole du citoyen" avec trois amis et des personnes en difficulté. Avec ce leitmotiv de toujours : "les sans-abri ne sont pas des sans-avis". L'association a été dissoute en 2010, pour mieux renaître sous la forme d'IMPACT ("Interpeler, mobiliser, participer, agir pour la citoyenneté de tous"), à Paris. Pendant l'hiver 2007, avec les Enfants de Don Quichotte, le groupe est fréquemment sur les rives du canal Saint-Martin. Elle participe à des réseaux internationaux de lutte contre la pauvreté, à la création de boîtes à outils européennes regroupant toutes les pratiques sociales des pays de l'Union. Elle intervient dès que possible dans les instituts de formation

des travailleurs sociaux, auprès des instances politiques et administratives, "pour influencer sur les modes de décisions verticales qui s'imposent aux SDF sans consultation préalable, sans tenir compte de leur opinion, de l'expertise sans égal des personnes qui connaissent la rue."

L'an passé, lorsque la Maire de Reims appuie la mise en place d'un Comité des usagers du CCAS, au sein duquel les personnes aidées peuvent faire des propositions pour améliorer le service, la présence de la jeune femme s'impose à la tête du groupe. Le lancement de ce comité constitue un des grands moments de joie de sa courte carrière. Deux cents personnes, dont une bonne moitié de bénéficiaires des aides, étaient réunies au stade Delaune. "C'était beau. Pas flonflon, mais vraiment fort."

Chez Chloé Authelet, une action engagée en génère une autre. Quand en 2007, elle entre au Planning familial, c'est face à cette évidence qui s'impose et qui la révolte : "Il y a de plus en plus de grossesses chez les adolescentes." Elle se met dans les pas de sa mère en tenant des permanences d'accueil et en orientant les femmes et les adolescentes enceintes. "Les maris, les petits copains sont rarement présents. Les familles aussi. L'isolement est la règle." En Champagne-Ardenne, la Région a récemment mis en place un Pass'contraception, qui a débouché sur la création d'un dispositif mixte, ouvert aux garçons. "Peu de jeunes peuvent parler de sexualité avec leurs parents et de nombreux établissements scolaires ne respectent pas leurs obligations éducatives en la matière. Ça me rend dingue. Intervenir auprès des ados est essentiel, où qu'ils soient, pas seulement dans les lycées ou les collèges." L'antenne rémoise du Planning familial intervient beaucoup dans les écoles de la deuxième chance, un centre de formation pour des jeunes d'origine étrangère ou des foyers gérés par l'aide sociale à l'enfance.

Lorsqu'on l'interroge sur son futur, Chloé reste... sans voix. Est-ce que le présent l'absorbe trop pour penser à "construire sa petite famille" ? Elle ne sait pas, elle se sent bien dans ses multiples activités : "ça coule de source." Elle continue d'apprendre, de se construire au fil des rencontres. Dans son travail social avec les sans-abri, au Comité des usagers ou au Planning familial, comme avec ses amis ou sa famille, elle est toujours la même, sans fard, sans fausse pudeur, sans prétention. "J'ai cette grande chance, c'est un luxe de ne jamais devoir jouer à quelqu'un d'autre." Logique.

PAR FRANÇOISE KAYSER

- Un livre...** "Le deuxième sexe" de Simone de Beauvoir
- Un film...** "La vie est un long fleuve tranquille" d'Etienne Chatiliez
- Un album...** "Be" du rappeur américain Common
- Un lieu...** les falaises à côté de Collioure
- Un objet...** ma nouvelle tablette Galaxy
- Un homme...** Coluche
- Une femme...** ma mère
- Un sentiment...** la passion
- Une expression...** "Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, alors tais-toi"



Pendant tout le mois de mars, la Mairie de Grenoble a présenté l'exposition Femmes en résistance du photojournaliste Pierre-Yves Ginet, réalisée en collaboration avec l'association Femmes ici et ailleurs. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à l'ancien musée de peinture pour découvrir, à travers plus de 200 photographies, ces femmes en lutte. Dans cette bibliothèque monumentale du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils auront pu s'informer sur la condition des femmes aujourd'hui, mais aussi sur l'engagement de nombreuses citoyennes, en France et partout dans le monde. Aux côtés des Péruviennes, Rwandaises ou Tibétaines, se trouvaient neuf Grenobloises qui ont ce point commun d'être toutes entrées "en résistance". Pendant ces semaines, la Ville a organisé de nombreuses rencontres entre des groupes scolaires, des associations et le photojournaliste.

Femmes en résistance | L'EXPO





**HUBERTINE AUCLERT (1848-1914)**  
féministe et première suffragette française

Créatrice, en 1881, de "La Citoyenne", journal qui revendique le droit de vote féminin, elle possède un grand sens de la mise en scène et inaugure des modes d'action spectaculaire : lettres, articles, mais aussi pétitions en cascades, refus de s'acquitter de ses impôts ("Je ne vote pas, je ne paie pas !"), d'être recensée ("Pourquoi compterait-on celles qui ne comptent pas ?"), prises de parole dans des congrès, interventions dans les mairies à l'occasion de mariages pour perturber la lecture des articles du Code civil qui consacrent la sujétion féminine, agressions d'urnes... Avec quelques autres, Hubertine Auclert se présente, illégalement, aux élections de 1910.

A sa mort, la cause à laquelle elle a consacré sa vie est enfin entrée dans le débat public.